

ERP OISSEL
MAPA12-12
2012-12-E007-3602-00-00

Objet :

**Marché À Procédure Adaptée relatif à la
fourniture de matériel informatique de
L'Ecole de Reconversion Professionnelle
Jean L'Herminier**

Adresse de l'acheteur :

Ecole de Reconversion Professionnelle
Jean l'Herminier
Route des Roches
76350 OISSEL

Service concerné : ALMO
(assistant local de maîtrise d'ouvrage)

Lettre de consultation :	Pages 2 à 6/23
Acte d'engagement :	Pages 7 à 10/23
Annexe 1 de l'acte d'engagement :	Page 11/23
Cadre réponse :	Page 12/23
DC1	Pages 13 à 16/23
DC2	Pages 17 à 19/23
CCTP	Pages 20 à 23/23



Mémoire et solidarité

LETTRE DE CONSULTATION

OBJET : Fourniture et livraison, de micro-ordinateurs complets, d'imprimantes pour l'Ecole de Reconversion Professionnelle de l'ONAC & VG à Oissel.

[LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES EST À RETIRER ET A REMETTRE A :](#)

**ECOLE DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE
de l'ONAC & VG
ERP Oissel
Route des Roches
76350 OISSEL
Tél : 02.35.64.70.70 Télécopie : 02.35.64.12.87**

E-mail : letailleur@erp.oissel.onac.org
Adresse Internet (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr> ou
<http://www.erp.oissel.onac.org>

Le dossier de consultation peut être obtenu gratuitement de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci dessus.

Votre interlocuteur d'ordres Administratif et technique :

M Letailleur Laurent
Tél. : 02.35.64.70.70

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

- Un acte d'engagement
- Cahier de Charges Particulières (CCP)
- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)

Les variantes ne sont pas autorisées.

TRANSMISSION DES OFFRES

Les offres doivent être envoyées en recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé au Pôle de Gestion Budgétaire et Comptable à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les offres pourront être transmises par voie électronique.

DATE ET HEURE DE REMISE DES OFFRES

Le mardi 18 septembre 2012 à 15 heures 00

Délai minimum de validité des offres est de **120 jours** à compter de la date de remise des offres.

MODALITES DE REMISE DES OFFRES

La langue de rédaction des propositions est le français.

Les candidats sont informés que la personne publique conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : l'EURO.

Les sociétés auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Documents à compléter, à dater et à signer par le candidat :

1. L'Acte d'Engagement, dûment complété et signé
2. Annexe 1 à l'acte d'engagement – BPU et Délais
3. Annexe 2 à l'acte d'engagement : le Relevé d'Identité Bancaire
4. Les candidats sont invités à préciser dans leurs fiches techniques les éléments permettant d'apprécier la valeur technique des matériels
5. La Lettre de candidature (imprimé DC 1) dûment complété et signé
6. Justificatif de l'inscription au registre de commerce et des sociétés (K-bis)
7. Pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise, si différent du K-Bis
8. La Déclaration de candidature (imprimé DC 2) dûment complété et signé et si nécessaire la copie du jugement en cas de règlement judiciaire ;
9. Certificat de visite – Pour la prise de rendez vous veuillez vous référer au coordonnées ci-dessus

Vous pourrez joindre tous les documents que vous souhaitez pour compléter votre proposition.

LES CRITERES DE CHOIX SONT LES SUIVANTS :

1. Montant : 60
2. Délais de livraison et d'installation et d'intervention : 25
3. Protection environnementale : 5
4. Consommation : 5
5. Condition de garantie : 5

MÉTHODE D'ANALYSE

Montant : pondération 60

Au niveau des montants, le nombre de points sera attribué de la façon suivante :

50 points seront affectés sur le montant de la réalisation de la prestation (fourniture, pose et mise en service).

10 points seront affectés pour le montant du contrat d'entretien et de maintenance.

Montant global : pondération 50

Montant de la réalisation de la prestation (fourniture, pose et mise en service) Hors Taxes par rapport à l'ensemble des offres reçues : pondération sur 50 La société la moins disante obtient le maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la moins disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre analysée}} \times 50$$

Montant du contrat d'entretien et de maintenance : pondération 10

Montant du contrat d'entretien et de maintenance Hors Taxes par rapport à l'ensemble des offres reçues : pondération sur 10. La société la moins disante obtient le maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la moins disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre analysée}} \times 10$$

Délais de livraison et d'installation : pondération 25

Au niveau des délais, le nombre de points sera attribué de la façon suivante :

10 points seront affectés pour le délai de livraison.

5 points seront affectés pour le délai d'installation.

10 points seront affectés pour le délai d'intervention

Les délais de livraison seront jugés par rapport à l'ensemble des offres reçues : notation sur 10

Le délai de livraison débute à partir de la réception du bon de commande par le titulaire.

Il concerne l'ensemble des matériels et quantités mentionnées sur le bon de commande.

Pour l'analyse, il sera retenu le délai le plus long proposé tous matériels confondus.

Si le candidat indique une fourchette, le délai maximum sera pris en compte pour l'analyse.

Le nombre de jours de la société la moins disante obtient un maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la moins disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Nombre de jours de l'offre la moins disante}}{\text{Nombre de jours analysés}} \times 10$$

Les délais de d'installation et de mise en service seront jugés par rapport à l'ensemble des offres reçues : notation sur 5

Le délai de montage et d'installation et de mise en service débute à partir de la réception de matériels à l'école de reconversion professionnelle.

Il concerne l'ensemble des matériels et quantités mentionnées sur le bon de commande.

Pour l'analyse, il sera retenu le délai le plus long proposés tous matériels confondus.

Si le candidat indique une fourchette, le délai maximum sera pris en compte pour l'analyse.

Le nombre de jours de la société la moins disante obtient un maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la moins disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Nombre de jours de l'offre la moins disante}}{\text{Nombre de jours analysés}} \times 5$$

Les délais d'intervention seront jugés par rapport à l'ensemble des offres reçues : notation sur 10

Rappel : le délai d'intervention est au maximum de 4 heures

Le délai de d'intervention à partir de l'appel au service de dépannage.

Pour l'analyse, il sera retenu le délai le plus long proposé.

Si le candidat indique une fourchette, le délai maximum sera pris en compte pour l'analyse.

Le nombre d'heures de la société la moins disante obtient un maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la moins disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Nombre d'heures de l'offre la moins disante}}{\text{Nombre d'heures analysées}} \times 10$$

Protection de l'environnement : Le taux de recyclabilité du matériel jugé noté par rapport à l'ensemble des offres reçues : notation sur 5

Pour l'analyse, il sera retenu le taux le plus élevé proposé.

Si le candidat indique une fourchette, le taux maximum sera pris en compte pour l'analyse.

Le taux de la société la mieux disante obtient un maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la mieux disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Taux de recyclabilité analysé}}{\text{Taux de recyclabilité de l'offre la mieux disante}} \times 5$$

La consommation d'électricité sera jugée KW par rapport à l'ensemble des offres reçues : notation sur 5

Pour l'analyse, il sera retenu le nombre de KW le moins disant.

Le nombre de KW proposé par la société la moins disante obtient un maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la moins disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Nombre de KW de l'offre la moins disante}}{\text{Nombre de KW analysés}} \times 5$$

Condition de garantie : pondération 5

La garantie supplémentaire sera jugé par rapport à l'ensemble des offres reçues : notation sur 5

Rappel : la garantie minimum est de 1 an

Pour l'analyse, il sera retenu le délai le mieux disant.

Le nombre d'années de la société la mieux disante obtient un maximum de points. Les offres des autres candidats sont évaluées proportionnellement à l'offre la mieux disante en appliquant la formule suivante :

$$\text{Nombre de points attribués} = \frac{\text{Nombre d'années analysées}}{\text{Nombre d'années de l'offre la mieux disante}} \times 5$$

ANALYSE DES OFFRES

Après ouverture des offres, le Représentant du pouvoir adjudicateur arrête un premier classement provisoire en fonction du critère de jugement.

Les offres retenues seront jugées suivant le critère unique : le prix.

Il sera établi un classement des offres du moins cher au plus cher, l'offre la moins disant étant classé 1ère.

NÉGOCIATION

Le Représentant Légal du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les trois (3) candidats - au maximum - ayant présenté la meilleure offre au regard du critère de sélection des offres.

Une deuxième offre pourra alors être demandée aux candidats.

La non-réponse ou la non-participation à la négociation ne constitue pas un motif d'élimination des soumissionnaires.

Dans ce dernier cas, et en l'absence de nouvelle réponse, la première offre fait référence pour le jugement définitif des offres.

MARCHÉS PUBLICS

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

- Objet de la consultation : Fourniture et livraison, de micro-ordinateurs complets, d'imprimantes pour l'École de Reconversion Professionnelle de l'ONAC & VG – Oissel Route des roches 76350 Oissel
- Code CPV principal :
 - 30200000-1
- Cet acte d'engagement correspond :
 1. à l'ensemble du marché public
 - au lot n° de la procédure de passation du marché public
 2. à l'offre de base.
 - à la variante suivante :
 - aux prestations supplémentaires ou alternatives¹ suivantes :

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCP n°2012-12-E007-3602-00-00 (Voir votre tableau de recensement Article 133 du CMP)
- CCAG fournitures courantes et de services approuvés par l'arrêté du 19 janvier 2009.

et conformément à leurs clauses et stipulations,

LE SIGNATAIRE

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Nom commercial et la dénomination sociale :

Agissant pour mon propre compte : Nom, Prénom et qualité du signataire :

Adresse de l'établissement :

Adresse du siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

Numéros de téléphone :

¹ Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

Numéro de télécopie :

Adresse électronique :

Numéro d'identification SIRET :

Code d'activité économique principale (APE) :

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et la dénomination sociale :

Agissant au nom et pour le compte de la société : Nom Prénom et qualité du signataire :

Adresse de l'établissement :

Adresse du siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

Numéros de téléphone :

Numéro de télécopie :

Adresse électronique :

Numéro d'identification SIRET :

Code d'activité économique principale (APE) :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

MONTANT DE L'OFFRE :

aux prix indiqués dans l'annexe 1 jointe au présent document.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance (article 87 du code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

B5 - Durée d'exécution du marché public :

La durée d'exécution du marché public est de 24 mois (reconductions comprises) à compter de :

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ou du premier bon de commande ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué la lettre de consultation.

B7 - Origine et part des fournitures :

(Indications à fournir pour les seuls marchés des entités adjudicatrices : article 159 du code des marchés publics.)

L'offre présentée au titre du présent marché public contient des fournitures en provenance de :
(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage.)

- Pays de l'Union européenne, France comprise :%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) :%.
- Autre :%.

C - Identification du pouvoir adjudicateur

■ Désignation du pouvoir adjudicateur :

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Hôtel national des invalides
Escalier k – Corridor de Metz
75700 Paris 07 SP

■ **Représentant du Pouvoir adjudicateur**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

ECOLE DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE D'OISSEL DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
ROUTE DES ROCHES
76350 OISSEL

Téléphone : 02.35.64.70.70

Télécopie : 02.35.64.12.87

Le directeur de l'école de reconversion professionnelle d'Oissel de l'Office National des Anciens Combattants et Victime de Guerre représenté par le directeur M BÉARD Jean-Louis

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

Le directeur de l'école de reconversion professionnelle d'Oissel de l'Office National des Anciens Combattants et Victime de Guerre représenté par le directeur M BÉARD Jean-Louis

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Comptable principal de l'ERP Oissel M. Jacky PICHOT Route des Roches 76 350 Oissel 02.35.64.70.70

■ Imputation budgétaire :

Groupe fonctionnel 12 – Investissement

D - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

	Oui	Non
- Annexe n°1 : Bordereau des prix unitaires et des délais		
- Lettre de candidature habilitation du mandataire par ses co-traitants - DC1		
- Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement – DC2		
- Autres :		

A....., le.....

Le directeur ou la directrice de l'école de reconversion professionnelle d'Oissel de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

BÉARD Jean-Louis

ANNEXE N°1 DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Désignation	Prix unitaires Hors Taxes	Remise	Prix unitaires Hors Taxes après remise
Fourniture et livraison, de micro-ordinateurs complets, d'imprimantes			
Prestation de montage : livraison, installation, raccordements, mise en service et formation du nouveau matériel			
Reprise du matériel avec description ou Enlèvement et destruction de l'ancien matériel			
Montant Hors Taxes			- €
Taxes sur la Valeur Ajoutée (TVA)			- €
Montant Toutes Taxes Comprises			- €
Désignation	Prix unitaires Hors Taxes	Remise	Prix unitaires Hors Taxes après remise
Contrat d'entretien et de maintenance 5 ans			
Montant Hors Taxes			- €
Taxes sur la Valeur Ajoutée (TVA)			- €
Montant Toutes Taxes Comprises			- €

Délai de livraison en jours
--------------------	----------------

Délai de mise en service en jours
--------------------------	----------------

Délai d'intervention (Maximum 4 heures) heures
---	-------------

Consommation d'électricité en KW
----------------------------	-------------

Garantie (minimum 1an) en an(s)
------------------------	----------------

PS : seul les délais mentionnés sur ce document seront pris en compte en cas de pénalités de retard

Cadre réponse

REMARQUES : Ce document n'est pas contractuel, il ne servira qu'au jugement des offres

Descriptif du produit	Quantité	Prix Unitaire Hors Taxes catalogue	Remise en % sur catalogue	Prix unitaire HT remisé	Montant HT remisé
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
TOTAL HT					- €

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

HABILITATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres pour présenter leur candidature. En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots. Il peut aussi être utilisé par les groupements d'entreprises comme document d'habilitation du mandataire. Les groupements d'entreprises remplissent un document unique ; chaque membre du groupement le signe et produit les renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice (formulaire DC2).

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pouvoir adjudicateur :

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Représentant du pouvoir adjudicateur

École de Reconversion Professionnelle de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Personne habilitée à signer :

Le directeur de l'école de Reconversion Professionnelle d'Oissel ou son représentant

B - Objet de la consultation.

Fourniture et livraison, de micro-ordinateurs complets, d'imprimantes pour l'École de Reconversion Professionnelle de l'ONAC & VG à Oissel.

C - Objet de la candidature.

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public ou pour l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;
- pour le lot n°..... ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

D - Présentation du candidat.

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU OUI

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)	Nom et prénom du signataire (***)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.

F1 - Attestations sur l'honneur.

Le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2^{ème} alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2^{ème} alinéa de l'article 433-2, 8^{ème} alinéa de l'article 434-9, 2^{ème} alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1er et 2^{ème} alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

i) que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;

j) fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger ;

k) que les renseignements fournis dans le formulaire DC2 et ses annexes sont exacts.

F2 - Capacités.

Le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution du marché public ou de l'accord-cadre et produit à cet effet :

(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

G - Désignation du mandataire et habilitation (en cas de groupement).

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Les membres du groupement :

(Cocher la case correspondante.)

- signent individuellement l'offre du groupement et toutes modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, l'offre du groupement et toutes modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre, pour les représenter vis-à-vis du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies dans le document d'habilitation joint en annexe de la présente lettre de candidature ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous ;
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

H - Signature du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹**

DC2

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement produit, en annexe du DC2, les éléments demandés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pouvoir adjudicateur :

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Représentant du pouvoir adjudicateur

École de Reconversion Professionnelle de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Personne habilitée à signer :

Le directeur de l'école de Reconversion Professionnelle d'Oissel ou son représentant

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Fourniture et livraison, de micro-ordinateurs complets, d'imprimantes pour l'École de Reconversion Professionnelle de l'ONAC & VG à Oissel.

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement.

C1 - Cas général :

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat.)*

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

C2 - Cas particuliers :

(Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et pouvant bénéficier d'un droit de préférence en application de l'article 53-IV du code des marchés publics ou postulant à un marché réservé en application de l'article 15 du même code coche la case correspondant à sa situation. Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et fournit les textes relatifs à ce statut.)

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement

- | | |
|---|--|
| 1. <input type="checkbox"/> Société coopérative ouvrière de production (SCOP) | Indiquer ci-contre la date de publication au Journal officiel de la liste mentionnant la SCOP candidate, ou produire une attestation délivrée par les directions régionales chargées du travail. |
| 2. <input type="checkbox"/> Groupement de producteurs agricoles | Indiquer ci-contre les références de publication au Journal officiel de l'arrêté du ministère chargé de l'agriculture reconnaissant la qualité d'organisation de producteurs du candidat
Pour les candidats européens, produire la liste établie par le ministre chargé de l'agriculture mentionnant le candidat. |
| 3. <input type="checkbox"/> Artisan ou entreprise artisanale | Indiquer ci-contre le numéro d'inscription au registre des métiers et produire un extrait du registre des métiers délivré par les chambres des métiers. |
| 4. <input type="checkbox"/> Société coopérative d'artisans | Indiquer ci-contre le numéro d'inscription au registre des métiers et produire un extrait du registre des métiers délivré par les chambres des métiers. |
| 5. <input type="checkbox"/> Société coopérative d'artistes | Indiquer ci-contre le numéro d'immatriculation au Centre de Formalités des entreprises, ainsi que la date de publication au Journal officiel de la liste mentionnant le candidat. |
| 6. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée
(L5213-13, L. 5213-18, L. 5213-19 et L. 5213-22 du code du travail) | Produire le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionales chargée de l'emploi et de la formation professionnelle. |
| 7. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (article L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) | Indiquer ci-contre la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création. |
| 8. <input type="checkbox"/> Autres : A préciser | |

D - Renseignements relatifs à la situation financière du candidat individuel ou du membre du groupement.

D1 - Chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

	Exercice du au	Exercice du au	Exercice du au
Chiffre d'affaires global			
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché	%	%	%

D2 - Le candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente ?

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

(Dans l'affirmative, joindre la copie du jugement correspondant.)

E - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature.

(Joindre, en annexe du DC2, toutes les pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation pour chaque opérateur économique. Apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.)

Désignation du (des) opérateur(s) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque opérateur économique, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'adresse de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET.]

F - Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement. (si demandés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice. Cette rubrique concerne exclusivement les marchés publics ou accords-cadres passés pour les besoins de la défense.)

G - Récapitulatif des pièces à fournir à l'appui de la candidature.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le candidat individuel ou le membre du groupement pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

2012-12-E007-3602-00-00

Objet :

Marché À Procédure Adaptée relatif à la fourniture de matériel informatique de L'Ecole de Reconversion Professionnelle Jean L'Herminier

Adresse de l'acheteur :

Ecole de Reconversion Professionnelle
Jean l'Herminier
Route des Roches
76350 OISSEL

Service concerné : ALMO
(assistant local de maîtrise d'ouvrage)

Ce CCTP comporte 4 pages

I- GENERALITES

I – 1. OBJET DU PRESENT MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'acquisition de micro-ordinateurs complets, de micro-ordinateurs portables, d'imprimantes pour l'Ecole de Reconversion Professionnelle d'Oissel.

La présente consultation est découpée en 7 lots comme définis à l'article I-2-b ci-dessous.

I – 2. CONDITIONS DE PASSATION DU MARCHÉ

a) Procédure de passation

La présente consultation est un MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE passé selon les règles des articles 28 et 30 du Code des Marchés Publics qui le dispense notamment :

- du règlement de consultation,
- du rapport de présentation,
- de la publication d'un avis d'attribution,
- de l'avis de commission d'appel d'offres.

b) Allotissement

Le présent marché est découpé en 7 lots : chaque lot fera l'objet d'un marché séparé. Les offres devront être présentées séparément pour chaque lot.

I – 3. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est à retirer auprès de :
M. Jean-Louis BÉARD, directeur

Ecole de Reconversion Professionnelle
Château des Roches
Route des roches
76350 OISSEL
☎ 02.35.64.70.70
📠 02.35.64.12.87

Ce dossier sera adressé aux candidats déjà connus de l'établissement.

Ce dossier est téléchargeable sur le site de l'école <http://www.erp.oissel.onac.org/> ou à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

II – DESCRIPTION DES BESOINS

II – 1. LOT N°1 : Unités centrales (Salle A23 (9) et Administration (12))

19 unités centrales

- Boîtier + alimentation : Antec Solo+alimentation 600WPro OCZ ModXStream Pro
- Carte mère : ASUS P8H67-M PRO 1155 Rev B3 minimum
- Processeur : Intel Core i5 2380P
- Ventilad : Arctic Cooling Freezer 13
- Mémoire : 2 X DDR3 Value Ram, 4Go, Kingston Hyper X 1600
- Disque dur Sata III : Disque dur OCZ Agility 3 SSD 60 Go 2.5"
- Graveur de DVD : Oui
- Ventilateur de boîtier : NoiseBlocker – BlackSilentFanPro PL1
- Système d'exploitation : Windows Seven Pro 64 bits Licence Open B
- Clavier : Logitech USB noir
- Souris : Logitech USB Optical Noire

2 unités centrales

- Boîtier + alimentation : Antec Solo+alimentation 600WPro OCZ ModXStream Pro
- Carte mère : ASUS P9X79 Deluxe
- Processeur : Intel Core i7 3820 socket 2011
- Ventilad : Arctic Cooling Freezer 13
- Carte graphique : Asus Radeon HD 6670 DirectCU Silent, 1 Go
- Mémoire : Kit Dual Channel DDR3 G.Skill Ripjaws X, 4 x 4 Go, PC3-17000, CAS 9 ou équivalent
- Disque dur Sata III : SSD OCZ Vertex 4 SSD 256 Go 2.5"
- Graveur de DVD : Oui
- Ventilateur de boîtier : NoiseBlocker – BlackSilentFanPro PL1
- Système d'exploitation : Windows Seven Pro 64 bits Licence Open B
- Clavier : Logitech USB noir
- Souris : Logitech USB Optical Noire

II – 2. LOT N°2 : 32 moniteurs 22" 24" (Salles E1 7 (10), A23 (9), salle sciences (2) et administration (11) et 1 moniteur 24" (administration))

- 32 Moniteurs 22" Samsung S22B150N ou équivalent
- 1 moniteur TFT 24" LG E2441T-BN ou équivalent

II – 3. LOT N°3 : 2 Shuttle (Salle sciences)

Shuttle XH61

- Windows 7 Professionnel 32 Bits OEM
- Processeur G840
- Mémoire 4GB DDR3-1333
- Disque dur Sata II 60GB SSD
- Sans lecteur optique
- Carte audio intégrée
- Carte graphique intégrée
- Aucun port additionnel
- Accessoires : VESA Monting Kit
- Service : Garantie de 24 mois
- Clavier Logitech USB noir et Souris Logitech USB Optical Noire

II – 4. LOT N°4 : Serveur de sauvegarde (A23 et B00)

- 2 serveurs NAS western Digital My book live 3To ou équivalent

II – 5. LOT N°5 : Antivol de sécurité (Salle sciences)

- 2 Câbles Antivol Universels à clé pour ordinateur portable

II – 6. LOT N°6 : Imprimante (Salles A23 et A24)

- Imprimante couleur HP LaserJet Pro 400 MFP M475dw (CE864A)

II – 7. LOT N°7 : Logiciel Adobe (Administration)

- Adobe Acrobat X Pro version éducation (pack de 5)
- Ideal Dispatch (PointDev) 1 licence éducation